Envoyé en préfecture le 29/10/2019

Reçu en préfecture le 29/10/2019

ID: 069-266910413-20191029-CCAS_2019DC0067-AU

CONVENTION

Entre les soussignés :

G2 Artistik

2 06 18 43 36 99

⊠ g2artistik@gmail.com

Représenté par sa Présidente Mme Gullotto Nunziata

Déclarée sous le N° Siret 80340878000010 code APE 9499Z

Fr

Le C.C.A.S de Corbas place Charles Jocteur, 69960 CORBAS. Représenté par son Président Monsieur TALBOT Jean-Claude

Est conclue la convention suivante :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La Petite Cie représentée par les Artistes intervenants Cécile Pamart et Mr Pierre Garcia interviendra pour un Spectacle petite enfance Tomti et Tomta au Les Petits Gones - 92 Rue Centrale 69960 CORBAS.

ARTICLE 2: Nature des interventions

Spectacle Tomti et Tomta le 19 Décembre 2019 pour:

1 Séance Matin Rdv 9h00 Prestation 10h00

ARTICLE 3: Organisation

" C la P'tite Cie" produit par G2 Artistik

ARTICLE 4: Mode de paiement

Pour ces interventions, la structure s'engage à verser, en retour, à G2 Artistik la somme de 455.00€. Il pourra se faire par mandat administratif.

1

Fait en 4 exemplaires

À : CORBAS

Te:

Pour le CCAS Monsieur Le Président Jean-Claude TALBOT Pour l'association Madame La Présidente Mme Gullotto Nunziata

G2 Artistik

58 RUE DE LA REPUBLIQUE

Circl - 002400700 00040 Ama 04007